



# Alcool et drogue au volant

## SAVIEZ-VOUS QUE...?

L'alcool au volant demeure l'une des causes majeures d'accidents de la route, selon la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Chaque année, les accidents liés aux facultés affaiblies par l'alcool causent en moyenne 160 décès, 370 blessés graves et 1900 blessés légers. On estime à 90 millions de dollars par année les coûts d'indemnisation des victimes de ce fléau.

Le Service de police de la Ville de Saint-Eustache planifie plusieurs fois par année des barrages routiers afin de réduire le nombre d'incidents.



## TOLÉRANCE ZÉRO

Depuis avril 2012, il est interdit à tout titulaire d'un permis de conduire âgé de 21 ans ou moins, d'un permis d'apprenti conducteur ou d'un permis probatoire de conduire après avoir consommé de l'alcool ou de la drogue.

## DROGUE AU VOLANT

Certains conducteurs sous-estiment les effets de la drogue sur leur conduite automobile. Or, les effets peuvent être importants :

- Difficulté à se concentrer et à rester attentif à l'environnement routier;
- Coordination affectée;
- Temps de réaction augmenté, réflexes ralentis et conduite hésitante;
- Risque de ne pas pouvoir faire face aux imprévus.



## AVOIR LA GARDE ET LE CONTRÔLE

En plus de ne pas avoir le droit de conduire un véhicule alors que vous avez les capacités affaiblies par l'alcool ou la drogue, les conséquences sont les mêmes si vous en avez « la garde ou le contrôle » sans conduire le véhicule.

### Avoir la garde et le contrôle du véhicule c'est :

- être assis du côté conducteur avec les clés du véhicule, même si le moteur n'est pas en marche;
- dormir sur la banquette arrière et avoir la possibilité de mettre le véhicule en marche;
- être à proximité du véhicule (le déneiger, fouiller dans le coffre arrière ou le coffre à gants, etc.).



## LES ALTERNATIVES

- Déterminez un chauffeur désigné lorsque vous risquez d'avoir les facultés affaiblies lors d'une sortie;
- Contactez un service de raccompagnement qui pourra vous reconduire à la maison. Ces services sont peu coûteux et ont l'avantage de vous permettre d'avoir votre véhicule chez vous le lendemain. Par exemple:
  - » Nez rouge (durant le mois de décembre);
  - » Party Sécuré;
  - » Point zéro 8;
  - » Raccompagnement 4 Saisons;
  - » Tolérance Zéro.
- Utilisez un taxi;
- Privilégiez le transport en commun, lorsque c'est faisable;
- Prévoyez de rester dormir sur les lieux, si c'est possible.



## COMME CITOYEN OU PASSAGER VOUS AVEZ UN RÔLE !

**1**

**Dissuadez la personne de prendre le volant, confisquez ses clés ;**

**2**

**Ne montez jamais à bord d'un véhicule dont le conducteur n'est pas apte à conduire.**

### LES CONSÉQUENCES

Si vous êtes arrêté avec les capacités affaiblies, de graves conséquences s'ensuivront :

- Suspension de permis
- Saisie du véhicule
- Dossier criminel
- Amende élevée



**SI VOUS ÊTES TÉMOIN QU'UN CONDUCTEUR A LES FACULTÉS AFFAIBLIES...** Contactez immédiatement le Service de police en composant le 9-1-1 pour signaler une infraction en cours.



## LIENS PERTINENTS

**SAAQ** : [saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/comportements/alcool/](http://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/comportements/alcool/)

**EDUCALOI** : [educaloi.qc.ca/capsules/la-conduite-avec-les-facultes-affaiblies](http://educaloi.qc.ca/capsules/la-conduite-avec-les-facultes-affaiblies)

**CAA Québec** : [caaquebec.com/fr/auto/conseils/capsules-conseils/conseil/show/sujet/conduite-avec-facultes-affaiblies-consequences-financieres/](http://caaquebec.com/fr/auto/conseils/capsules-conseils/conseil/show/sujet/conduite-avec-facultes-affaiblies-consequences-financieres/)